ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Taux

Question écrite n° 46974

Texte de la question

M. Charles Cova souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'economie et des finances sur le taux de valeur ajoutee (TVA) qui frappe les denrees alimentaires. Les organisations charitables qui, au mieux, recoltent des aliments, au pire les achetent, les acquierent avec une TVA a 20,6 %. Il conviendrait d'envisager pour ces structures de baisser le taux a 5,5 % au moins durant la periode que nous savons douloureuse pour de nombreux necessiteux, d'octobre a avril, par exemple. Sur ce point precis il serait heureux de savoir les mesures concretes qu'il envisage de prendre.

Données clés

Auteur : M. Cova Charles
Circonscription : - RPR
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 46974
Rubrique : Tva
Ministère interrogé : économie et finances
Ministère attributaire : économie et finances

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 13 janvier 1997, page 66